

Jean Lagane

L'apport des partenariats solidaires entre producteurs agricoles et consommateurs en temps de crise

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Jean Lagane, « L'apport des partenariats solidaires entre producteurs agricoles et consommateurs en temps de crise », *Géographie et cultures* [En ligne], 86 | 2013, mis en ligne le 08 décembre 2014, consulté le 16 mai 2015.
URL : <http://gc.revues.org/2913> ; DOI : 10.4000/gc.2913

Éditeur : Laboratoire Espaces, Nature et Culture (ENEC)

<http://gc.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://gc.revues.org/2913>

Document généré automatiquement le 16 mai 2015. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Jean Lagane

L'apport des partenariats solidaires entre producteurs agricoles et consommateurs en temps de crise

Pagination de l'édition papier : p. 101-117

- 1 Dans le contexte de la mondialisation économique, territoires et sociétés sont confrontés à l'urgence de la question du respect de l'environnement et au vivre-ensemble à différentes échelles spatiales et entre de multiples acteurs. Cette logique n'épargne point l'archipel japonais qui est en proie à d'incessantes pratiques d'accommodement entre, d'un côté, les décideurs politiques et artisans de la croissance et, de l'autre, les citoyens confrontés à la nécessaire défense de leurs intérêts et à la préservation de leur espace et de leur cadre de vie. En effet, suite à la triple catastrophe du Tōhoku¹ – un séisme de magnitude 9.0, un tsunami meurtrier et dévastateur, une contamination radioactive durable –, la question de la conséquence des nuisances environnementales et sanitaires liées à l'activité humaine est devenue criante ainsi que celle de la résilience des communautés locales.
- 2 C'est dans le contexte post-traumatique de ces nuisances que l'analyse des pratiques de résilience communautaire est traitée ici à travers la formation de partenariats solidaires entre producteurs agricoles et consommateurs (*teikei*)², formation qui puise ses racines historiques dans les coalitions paysannes et populaires japonaises (*ikki*)³.
- 3 En préambule, les notions de catastrophe et de gestion des risques seront abordées, et ce, à l'aune d'un ensemble de discours critiques issus des sciences humaines et sociales. Puis, il s'agira de décrire les éléments déclencheurs des mobilisations citoyennes des *teikei* – la contamination industrielle emblématique de Minamata et la contestation de l'idéologie du progrès instillée lors de ladite période de la Haute Croissance (1955-1973). Enfin, conscient que le mouvement des *teikei*, qui a participé à la création et à la reconnaissance des premiers labels d'agriculture biologique au Japon, s'est quelque peu essoufflé depuis la fin des années 1990⁴, le rôle de ces partenariats solidaires sera appréhendé en tant que formes potentielles de résilience collective permettant de renouer liens humains et sociaux et d'absorber les phénomènes de rupture lors de catastrophes.

Le regard des sciences humaines et sociales sur l'appréhension des catastrophes

- 4 Les sciences humaines et sociales contribuent de manière critique et détaillée à l'appréhension de la problématique de la gestion des risques et des catastrophes⁵. Anthony Giddens mentionne le fait que la gestion du risque a envahi l'ensemble des sphères de notre société : « Risk management has turned pervasive in our society » (Giddens, 1991, p. 34). Les notions de désastre et/ou de catastrophe ne devraient pas *stricto sensu* être confondues en tant que telles mais appellent, pour paraphraser Alain Lagadec (1981), à une interprétation en tant que rupture soudaine et totale provoquant des dommages inacceptables au sein d'une société dans son intégrité.
- 5 Dans le numéro 54 de la revue *Terrains*, Nicolas Journet (2010, p. 4-9) nous rappelle qu'au regard de la caractéristique cumulative de la recherche en sciences humaines et sociales, l'analyse des catastrophes passées a souvent permis aux chercheurs en sciences sociales de se forger des arguments d'ordres religieux, politique, moral, scientifique. Le chercheur insiste notamment sur le fait que, comme l'ont souligné Mary Douglas et A. B. Wildawsky (2010, p. 9), « la gouvernance des désastres révèle à quel point le déploiement moderne d'une problématique technique du risque reste sous la dépendance de jugements normatifs ». L'analyse historique des catastrophes en Europe, entreprise par François Walter (2008), interroge *via* une logique synthétique de périodisation du XVI^e au XXI^e les différences de

représentation des catastrophes des sociétés occidentales passées (notamment à travers le prisme de l'expression religieuse) avec celles de ladite société contemporaine du risque.

6 Pour d'autres analystes du risque, comme le philosophe Hans Jonas (1995 [1979]), c'est l'heuristique de la peur qui suscite la conception et la mise en place du principe responsabilité. Cette visée futuriste répond à la préoccupation vis-à-vis de faits lointains, ce qui constitue la « première obligation » de l'éthique de l'avenir (*ibid.*, p. 67).

7 La notion de risque renvoie également à l'analyse d'une double articulation entre formes naturelles et formes techniques. D'aucuns considèrent les catastrophes comme la forme sombre du progrès technique. Régis Debray (2011, p. 19) associe cela à une forme de démesure : « Aux catastrophes naturelles se sont ajoutées, crescendo, les catastrophes technologiques dues à notre incurie ou à notre 'hubris' ».

8 À ce constat, nous pourrions citer une longue liste de catastrophes, « Tchernobyl [et à présent Fukushima], Bhopal, Seveso sont là pour témoigner de l'accumulation des déséquilibres que font peser sur les sociétés et leurs milieux les industries les plus avancées » (Journet, 2010, p. 4). En effet, la croyance utopique et technolâtre en un monde totalement sécurisé n'évite pas les désastres.

9 Pour ce qui a trait aux catastrophes naturelles et à la culture du risque au Japon, les géographes Augustin Berque, Philippe Pelletier et Marie Augendre ont déployé un ensemble d'analyses entre culture du risque, analyse des représentations de la nature et des relations homme/nature et coexistence territoriale⁶. Marie Augendre parle, dans le cadre de sa thèse de doctorat concernant l'analyse des risques volcaniques au Japon, d'une « socioculture de la coexistence (*kyōson*) entre le risque naturel et l'habitant (Augendre, 2008). Selon Philippe Pelletier, cette même caractéristique sous-tend une véritable entraide collective après la catastrophe [qui], assurément, constitue un facteur de résilience pour la société locale ainsi que pour l'ensemble de la société japonaise » (Pelletier, 2011, paragraphe 22).

10 Le désastre [et les désastres] de la catastrophe de Fukushima correspondent à l'émanation, selon l'économiste Thierry Ribault :

« d'une *société désastreuse* (...) dans laquelle la multiplication des catastrophes naturelles a des conséquences de plus en plus lourdes sur les organisations humaines, notamment à cause de la nature de ces organisations – fondées sur une urbanisation sans limite, des modes de production-consommation reposant sur une forte consommation énergétique, une surdépendance à la technologie et des principes politiques aboutissant à une division de la société, des territoires et des richesses en pôles opposés » (Ribault, 2012, p. 304).

11 Aussi ce chercheur propose-t-il une issue en formulant la nécessité de revenir sur une interrogation fondamentale, c'est-à-dire « comment penser l'important afin d'agir en conséquence ? » (*ibid.*, p. 304). Le géographe Rémi Scoccimarro (2012, p. 13-25) a également montré comment l'anthropisation et l'urbanisation de territoires littoraux anciennement dévolus à des cultures, ainsi que l'érection de digues de protection (qui a contribué à diffuser un dangereux sentiment de sécurité parmi la population côtière) avaient accru la mortalité du tsunami du 11 mars 2011 (figure 1).

Figure 1 - Le littoral du département de Miyagi après le Tsunami de mars 2011



Tōhoku daigaku, 2011

12 L'analyse de l'impact de la triple catastrophe du Tōhoku montre également comment ces événements ont été accompagnés de forces antagonistes : d'une part, disruptives (Ferrier, 2012) qui laissent apparaître des fractures socio-économiques et géographiques (entre Tōkyō et les zones rurales notamment), et, d'autre part, des forces créatives qui participent d'un élan de contestation et de solidarité. Cet élan témoigne d'une volonté de renaissance (*saisei*)

et de reconstruction. Prenant un ancrage sur la conception d'habitat communautaire et sur l'urbanisme, des chercheurs en études urbaines analysent, face à la dislocation du tissu urbain, l'engagement des résidents dans des formes d'urbanisme participatif (Eguchi *et al.*, 2012, p. 180) et la volonté des professionnels (architectes, urbanistes, sociologues) de peser activement sur les enjeux de la reconstruction (Hladik, 2012, p. 190-199). Régis Debray (2011, p. 9-10) confère à la catastrophe une dimension d'avertissement, de pédagogie et d'alerte à l'alerte :

« Elle nous enjoint de tirer les leçons qui s'imposent et de rectifier la position chaque fois que se découvre une faute ou une négligence de notre part. Ne plus construire, par exemple, de centrale nucléaire sur une faille sismique ou au bord de la mer. »

Les *teikei*, une organisation contestataire face aux nuisances environnementales et à l'idéologie de la Haute Croissance

13 Après avoir esquissé certains questionnements de la sociologie du risque quant à l'appréhension et l'analyse des catastrophes, il s'agit à présent d'observer un phénomène qui ressortit également d'un élan de renaissance, l'émergence au Japon du système des *teikei* à partir des années 1960.

14 En effet, l'émergence de ces partenariats solidaires entre producteurs maraîchers et consommateurs a résonné avec la convergence de deux facteurs sociétaux : l'un d'origine industrielle – la catastrophe due à la contamination de l'eau de mer par du méthyle de mercure rejeté par une usine électrochimique et plus connue sous le nom de « maladie de Minamata » (Gigon, 1975 ; Jobin, 2006) ; l'autre, rattaché à la reconstruction du Japon après la Seconde Guerre mondiale et à l'idéologie du progrès qui était diffusée dans l'espace public à cette époque – hyper mécanisation agricole et regain de productivité de la période de la Haute Croissance.

15 Au-delà du fait que la maladie de Minamata ait fait naître dans la sphère asiatique une éthique industrielle post-traumatique (Pelletier, 1995, p. 116-119), cette tragédie⁷ illustre à elle seule l'ensemble des dérives de l'idéologie du progrès lors la période de Haute Croissance au Japon du milieu des années 1950 au début des années 1970. La maladie de Minamata est aujourd'hui reconnue comme l'épiphénomène des rejets mercuriques en milieu marin par l'usine Nihon Chisso Hiryo entre 1932 et 1966. Cette fabrique d'acétaldéhyde était située aux abords de la petite ville de pêcheurs de Minamata. La bioaccumulation de mercure dans la chaîne alimentaire engendra des conséquences désastreuses – malformations congénitales, les experts parlent de « tératogénicité »⁸, de névropathie, de paralysie et d'urémie – et frappa principalement les riverains et les familles vivant de la pêche. Paul Jobin rappelle la brutalité des conséquences de la catastrophe :

« Depuis son apparition en 1956 près de 2 300 personnes ont été officiellement reconnues atteintes de la maladie de Minamata, plus de mille sont déjà mortes et plus de 17 000 personnes ont demandé à être reconnues comme malades » (Jobin, 2006, p. 165).

16 Le sociologue affirme également plus récemment que plus de 3 000 personnes ont été reconnues officiellement « malades de Minamata »⁹ et que « depuis l'entrée en mai 2010 d'une loi spéciale de réparation, près de 50 000 personnes ont déposé une demande » (Jobin, 2012).

Le concept du *teikei* : une forme de *whistle-blowing*

17 Des mouvements civils de dénonciation, les « mouvement-habitants » (*jūmin undō*) ont auguré les mouvements alternatifs de désobéissance civile caractéristiques des sociétés occidentales de la fin du XX^e siècle. Ces mouvements « particularistes »¹⁰ – féministes, écologistes, anti-nucléaires – ont pris leur plein essor dans les années 1970.

18 L'essor des *teikei*, en tant que forme de mobilisation collective, voire de défiance de l'idéologie prégnante lors de la reconstruction du Japon après la Seconde Guerre mondiale, a participé de cette mouvance. En effet, les idéologues de ladite période de Haute Croissance favorisèrent la mécanisation et l'utilisation d'intrants chimiques en vue d'accroître le rendement des

surfaces agricoles. Ils encouragèrent l'intégration de l'agriculture dans les chaînes nationale et globale de production et de consommation et imposèrent une mise à distance abstraite entre zones urbaines et rurales. Cette rupture ne cessa de prendre de l'ampleur à travers des politiques d'aménagement fondées sur cette séparation spatiale. Ce phénomène fut renforcé par les différentes évolutions économiques libérales anticipatrices de l'arrivée de la grande distribution (cycle long¹¹). Nous pouvons ainsi, dans ce contexte, qualifier la formation de partenariats alternatifs entre producteurs et consommateurs de forme d'éthique collective proche des pratiques environnementales de « *whistle-blowing* » du monde anglo-saxon, c'est-à-dire de la dénonciation de dysfonctionnement d'un système ou d'une entreprise.

- 19 En 1965, un premier collectif de mères de famille, qui s'inquiétait de voir l'agriculture s'industrialiser avec un recours massif aux produits chimiques, se rassembla sous la forme d'un « club de la vie » (*seikatsu kurabu*). Si le concept de *teikei* concernait en tout premier lieu un système de partenariat entre consommateurs et producteurs de coopératives laitières, il s'étendit rapidement à d'autres secteurs de l'activité agricole et plus spécifiquement de la production maraîchère. Ce développement prit notamment de l'ampleur lorsqu'un groupe militant pour la « production d'une alimentation saine » (*Anzenna tabemono o tsukutte taberukai*) fut l'instigateur d'une rencontre avec un collectif de producteurs agricoles du village de Miyoshi dans l'aire métropolitaine de Tokyo en vue d'établir une distribution régulière de paniers de denrées maraîchères et ce en échange de l'engagement actif et de l'entraide des consommateurs. S'inscrivant en faux contre les politiques agricoles qui encourageaient la monoculture et l'usage croissant d'engrais chimiques et de pesticides, ce système favorisa la production et la consommation locales tout en relançant la consommation de produits de saison. Peu à peu, ces pratiques de cycle court se mirent en place (Masugata, 2008 ; Amemiya, 2011, 2012 ; Lagane, 2011, 2012). Puis, les mouvements de protestation se muèrent en mouvements de vigilance et de cogestion ou « mouvement-citoyens » (*shimin undō*) (Berque, 1994, p. 172). Enfin, les années 1970 suscitérent également une prise de conscience nationale avec l'émergence des « Quatre grands procès de nuisance » – les affaires des cas de pollution industrielle des villes et villages de province de Yokkaichi, Minamata, Niigata et Toyama. La victoire des plaignants en 1988 fit symboliquement basculer ces mouvements citoyens vers la légitimité avec la reconnaissance de la responsabilité de l'usine Chisso dans la pollution au mercure de la baie de Minamata.

Le *teikei*, un système d'agriculture civique vecteur de confiance et de solidarité

- 20 Une ethnographie effectuée au centre de l'île de Kyūshū dans des *teikei* et des sites de vente directe de l'agriculture locale de Kumamoto, Koshi et Aso-shi en 2010 – observation participante, distribution hebdomadaire de paniers de fruits et légumes, installation et désinstallation d'étals sur les points de vente directe, entretiens semi-directifs avec les producteurs et les membres des *teikei* (consommateurs) – a permis de faire ressortir certaines caractéristiques fonctionnelles des *teikei* mais aussi leurs formes idéelles (règles, codes de signification, normes) et les pratiques d'accommodement que ces systèmes suscitent en tant que formes d'entraide potentielles lors de situations d'urgence et de catastrophe. Les traits développés ci-dessous attestent de formes de solidarité entre producteurs et consommateurs fondées sur une confiance interpersonnelle et sur la valorisation de savoirs locaux.
- 21 Le *teikei* correspond à l'établissement d'un partenariat fondé sur une confiance mutuelle entre producteurs agricoles et consommateurs¹². En échange de l'achat¹³ par souscription de la récolte du paysan, le producteur s'engage à fournir aux membres du *teikei* des aliments cultivés sans utiliser de produits chimiques. Lors du développement des *teikei* dans les années 1960-70¹⁴, il incombait aux producteurs maraîchers qui pratiquaient une agriculture sans intrants chimiques d'assurer le coût de la main d'œuvre, du recueil de l'ensemble de la production maraîchère hebdomadaire et de son acheminement sur des sites dédiés à la distribution. Puis, les consommateurs prenaient le relais, triaient les denrées alimentaires, confectionnaient des paniers maraîchers diversifiés qu'ils rapportaient chez eux par leurs propres moyens.

- 22 Les adhérents des *teikei* calculaient également le coût de ces denrées et étaient ainsi partie prenante de leur commercialisation. L'essentiel des discussions entre producteurs agricoles et consommateurs concernait l'évaluation approximative du coût de revient, voire du surcoût que représentait la pratique d'une agriculture saine et biologique par rapport au prix des denrées agricoles issues du marché de l'agriculture conventionnelle. Les membres du *teikei* étaient sollicités pour acheter l'intégralité des produits livrés selon le prix qui avait été communément décidé afin de soutenir le fermier dans son activité agricole biologique et d'assurer la pérennité du système.
- 23 Ainsi le système des *teikei* peut-il être qualifié de forme d'agriculture « civique », une agriculture qui traduit des notions de valeur ajoutée et de partage des contraintes de production par la communauté – dans ce cas précis, consommateurs et producteurs partagent les aléas climatiques, cette réalité matérialise les principes d'une « économie associante » (Dubuisson-Quellier, 2009).
- 24 Au début des années 1990, la production alimentaire locale et son système de distribution, encouragés par les *teikei*, a représenté un centre d'intérêt majeur pour les communautés urbaines à travers la connaissance et la maîtrise des systèmes alimentaires et de leurs dimensions culturelles et symboliques. Plus tard, certaines modifications du système de livraison et de commande des *teikei* se sont développées : livraison des paniers hebdomadaires sur le lieu de l'exploitation et/ou sur site de vente directe : gare, école, comité d'entreprise... Enfin, des modalités de livraison de paniers diversifiés à domicile furent également étudiées et proposées.
- 25 Il est ainsi possible d'affirmer que le *teikei* permet, en tant qu'espace de resocialisation entre des groupes communautaires locaux, de promouvoir sûreté alimentaire et relations ville/campagne en tant que vecteurs d'épanouissement aussi bien sur le plan individuel que sur le plan collectif.

La confiance dans les personnes, fondement du *teikei*

- 26 À la création des *teikei* a correspondu une charte qui énonce des principes éthiques fondés sur la confiance et les règles de bonne conduite entre les consommateurs et le(s) producteur(s). Ainsi et conformément à cette charte, la confiance des consommateurs est fondée sur une relation directe « de personne à personne ». Cette expression¹⁵ à laquelle se réfèrent couramment les membres des réseaux *teikei* est bien connue du grand public (Hatano, 2006, p. 18). L'illustration matérialise cette confiance à travers la photo souriante de l'agricultrice sur le produit proposé par les *teikei* sur leurs lieux de distribution à Kumamoto, juillet 2010 (figure 2).

Figure 2 - La photographie du visage souriant des productrices sur leurs produits sert d'accroche visuelle et scelle la dynamique du système de confiance du *teikei*



Jean Lagane, Kumamoto, 2010

- 27 Les sociologues ruralistes Akitsu Motoki et Aminaka Namie (2010, p. 509-520) qualifient la spécificité de la notion de confiance qui prévaut au sein des *teikei*. Ils notent que cette confiance du consommateur dans le producteur paysan tend à se substituer aux pratiques et règles de sécurité alimentaire, voire aux normes de certification biologique des aliments. Notons à ce titre que si le consommateur voulait s'assurer par lui-même de la qualité de la production alimentaire, cela reviendrait à mettre en place un système de contrôle lourd et complexe : visites d'exploitation, observation directe des différentes chaînes opératoires lors de la production... Par conséquent, la volonté du consommateur de s'assurer de la qualité des produits alimentaires passe par l'établissement d'une confiance mutuelle entre producteur paysan et consommateur. Les sociologues japonais (*ibid.*, p. 513) se réfèrent pour qualifier la notion de « confiance dans les personnes » à la définition des *teikei* de Masugata Toshiko en tant que « système de circulation de produits issus de l'agriculture biologique, créés par les efforts mutuels des producteurs et consommateurs et fondés sur une relation de confiance réciproque » (Masugata, 2008, p. 7).
- 28 Nous pouvons associer ces partenariats en tant que système de confiance « à forte valence interpersonnelle ». C'est cette même valence qui permettra de renouer le lien social dans les moments de crise, de rupture, voire de catastrophe. Interrogé sur cette capacité, le sociologue ruraliste Ikegami Koichi reconnaît le rôle significatif des *teikei* et des actions de mise en relation interpersonnelle directe initiées avant les désastres du 11 mars 2011. En effet, la confiance mutuelle existait déjà. Ainsi, les secouristes extérieurs et les populations sinistrées pouvaient coopérer de manière continue ; certaines coopératives agricoles et certaines coopératives de consommateurs avaient la possibilité de lever des fonds pour des besoins quotidiens ou urgents¹⁶. Cette modalité de confiance interpersonnelle fait écho au premier principe de la charte des *teikei* qui insiste sur la notion de fraternité et d'entraide :
- « L'esprit fondamental du *teikei* entre les producteurs et les consommateurs réside dans une relation fraternelle (...). Les deux partenaires sont égaux et entretiennent mutuellement une relation de compréhension et d'entraide » (Amemiya, 2011, p. 345).
- 29 Le cinquième principe associe à nouveau cette valorisation de la compréhension mutuelle, de relations fréquentes et « directes » entre consommateurs et producteurs :

« Pour pérenniser le *teikei*, il est important d'approfondir un consentement mutuel et de renforcer les liens amicaux entre les consommateurs et les producteurs. Pour ce faire, il est souhaitable de multiplier des occasions de rencontres et d'échanges entre les membres partenaires » (*ibid.*, p. 347).

Des formes de résilience communautaire pour recoudre le tissu social après la rupture...

30 Une analyse *ex post* des nuisances encourues par les fermiers de la région de la catastrophe du Tōhoku montre que, dans bien des cas, la seule issue consiste en la délocalisation/relocalisation des populations sinistrées. La situation périlleuse des agriculteurs dont les terres ont été directement affectées par l'ampleur de la triple catastrophe renvoie à la notion de solidarité. En atteste, l'exemple de Kameda Toshihide, président depuis 2004 de la confédération des paysans de Fukushima (Nōminren¹⁷, affiliée à Via Campesina), qu'il a cofondée il y a 20 ans, contraint d'abandonner les terres irradiées de son exploitation basée à Minami Sōma :

« Le séisme d'une magnitude 9 l'a surpris alors qu'il se trouvait à 40 km de chez lui. Depuis ce jour, Toshihide ne peut plus retourner sur ses terres, irradiées. (...) Outre les solidarités familiales qui ont joué un rôle très important pour combler les insuffisances d'un gouvernement dépassé par les événements, les solidarités entre producteurs et consommateurs restent tangibles et devront encore se renforcer à l'avenir pour surmonter la difficile période à venir »¹⁸.

31 Ce témoignage renvoie à la nécessité en cas de désastre de pouvoir « rebondir » grâce à la présence de liens familiaux. Mais, il pointe également un questionnement très vif et qui a directement trait au rôle des réseaux de mobilisation (et notamment ici des partenariats alimentaires locaux entre producteurs et consommateurs) en tant que potentiel de résilience lors de catastrophes en vue de pallier l'absence de politiques publiques, voire l'inertie des autorités.

32 Comme cela a été explicité plus haut, la posture des mouvement-habitants (*jūmin undō*) puis des mouvement-citoyens (*shimin undō*) et autres collectifs locaux dans l'appréhension des catastrophes a joué un effet de levier sur la mise en place d'actions publiques concertées – soit un répertoire d'actions venant pallier lesdites défaillances ou inconsistances des autorités publiques locales¹⁹. Ces mouvements auxquels les *teikei* sont symboliquement affiliés présentent des capacités de résilience collective et/ou communautaire. Ils représentent l'émanation de savoirs locaux pour recoudre le tissu social après la rupture provoquée par une catastrophe. Ces mêmes caractéristiques d'entraide ont été présentées lors du quatrième colloque international du Réseau Urgenci en février 2010 à Kōbe. Elles ont été soulignées par Masugata Toshiko, professeur à l'université de Kōbe, qui a évoqué « comment les paysans et les membres du *teikei* s'étaient soutenus les uns les autres durant le désastre du tremblement de terre de Kōbe [le 17 janvier 1995] » (Réseau Urgenci, 2010)²⁰.

33 Un autre exemple de l'importance de leur rôle, suite à des désastres, correspond au fait qu'ils représentent des espaces de négociation et d'entraide avec les autorités détentrices de savoirs experts et rejoignent en ces termes les actions de certains syndicats pour réclamer des pratiques d'indemnisation des professionnels sinistrés. Une des conséquences directes de la catastrophe pour les agriculteurs du Tōhoku consistait en une déstabilisation, voire une perte des rapports humains. Comme le démontre le chercheur Namioka Shintarō, le désastre incluait la perte d'avantages qui ne sont pas reconnus *via* les pratiques d'indemnisation (Namioka, 2012). Parmi les dégâts difficiles à indemniser figurent le capital de confiance par rapport à la sécurité alimentaire des produits agricoles. Cette perte peut être mise en lien avec la recrudescence de suicides constatés dans le département de Fukushima : « 160 suicides entre les mois d'avril et de juin 2011, soit 20 % de plus qu'en 2010 sur la même période » (Amemiya, 2012, p. 169). Namioka Shintarō insiste :

« La vente directe permettait surtout [aux agriculteurs] (...) de s'engager au niveau individuel sur la qualité des produits auprès des clients et de mettre en avant une crédibilité individuelle. (...) Leurs pertes ne sauraient être réduites aux pertes financières ; s'y ajoute en effet la perte du rapport de confiance établi avec les clients au cours de ce rapport interpersonnel qu'est la vente directe » (Namioka, 2012, p. 152).

- 34 Suite à un entretien réalisé avec le directeur de la Nōminren à Kōriyama, ville sinistrée, le 15 octobre 2011, le chercheur poursuit en précisant que l'irréversibilité associée aux nuisances de la catastrophe a également entraîné la perte de la notion de sûreté alimentaire. Aussi, « les agriculteurs, membres de la Nōminren (...), tentent de préserver leur image de producteurs crédibles et de recréer un rapport de confiance avec leurs clients » (*ibid.*, p. 152).
- 35 Nous interprétons à nouveau ces discours comme des indices de l'importance de la prise en compte des savoirs locaux pour concevoir et mettre en place des pratiques de résilience et de reconstruction après une catastrophe ou un désastre majeur.

Conclusion

- 36 Tour à tour, l'approche critique sur l'appréhension de la notion de catastrophe au sein des sciences humaines et sociales et l'analyse diachronique du système des *teikei* au Japon ont révélé comment la genèse de ces partenariats correspondait à diverses formes de mobilisation citoyenne dont certaines avaient été historiquement adoptées. Puis, au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, la convergence de deux phénomènes de société – la prégnance d'une logique sociale d'idéologie du progrès liée au contexte économique de la Haute Croissance et la recrudescence de nuisances industrielles et environnementales – ont fourni un ensemble d'explications ayant suscité l'essor de ces mobilisations citoyennes. Bien que selon un point de vue hérité de la justice environnementale, les populations sinistrées ne puissent pas être considérées comme égales face aux risques environnementaux et sanitaires encourus, le système des *teikei* n'en constitue pas moins un mode solidaire et alternatif d'approvisionnement de produits maraîchers, vecteur de sûreté alimentaire, dont le fonctionnement est étayé par l'établissement d'une confiance mutuelle approfondie entre producteurs paysans et consommateurs. S'il demeure complexe d'estimer le nombre exact de *teikei* dans les années 1990 au Japon, il semblerait selon la *Japan Organic Agriculture Association* (JOAA, 1993), « qu'il y avait à travers le pays entre 500 et 1 000 groupes de consommateurs qui étaient connectés avec des producteurs bio selon un mode de relation hérité du système des *teikei*. Les tailles des groupes variaient entre 10 familles et 5 000. (...) Il existait ainsi de plus en plus de coopératives qui relayaient le système des *teikei* ou celui du système de distribution par vente directe. Il y avait environ 650 coopératives qui comprenaient 16 millions de membres ». Or, ces partenariats ont tendance à s'estomper aujourd'hui au Japon pour céder la place à des formes hybrides et évolutives de vente directe alimentaire locale²¹. Les *teikei* demeurent néanmoins fortement ancrés dans l'imaginaire collectif en tant qu'exemples d'éthique de conviction fondée sur la promotion d'une agriculture paysanne de proximité, civique, saine et solidaire. Enfin, au-delà des zones d'ombre que constitue la difficile estimation de l'indemnisation du capital social et humain des agriculteurs sinistrés lors de la triple catastrophe du 11 mars 2011, la survivance de certains partenariats agricoles solidaires locaux peut être perçue comme un élément de cohésion communautaire favorisant le déploiement de pratiques d'entraide et de solidarité en cas de désastre. Tentant de renouer les liens humains et sociaux qui ont été distendus, les *teikei* ont ainsi ouvert la voie en tant que détenteurs de savoirs locaux afin d'apporter une réponse potentielle au manque, voire à l'inadaptation des autorités dans la gestion des risques et des catastrophes.

Bibliographie

- AKITSU M., AMINAKA N., 2010, « The development of farmer-consumer direct relationships in Japan: Focusing on the trade of organic produce », *Asian Rural Sociology*, n° 4, p. 509-520.
- AMEMIYA H., 2011, *Du Teikei aux Amap – Le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- AMEMIYA H., 2012, « Fermiers sinistrés de Fukushima. Comment faire face dans des conditions extrêmes ? », *Ebisu*, n° 47/printemps-été 2012, p. 165-172.
- AUGIER H., 2008, « La mort à petit feu : le cadmium, la redoutable maladie Itai Itai », in *Le livre noir de l'environnement, état des lieux sur les pollutions planétaires*, Paris, Alphée, p. 70-71.

- AUGENDRE M., 2004, « Le risque naturel devenu symbiose ? Les volcans actifs d'Hokkaidô, Japon », *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, vol. 10, n° 2/avril-juin, p. 101-116.
- AUGENDRE M., 2008, *Vivre avec le volcan. Une géographie du risque volcanique au Japon*, thèse de doctorat de géographie sous la dir. de P. Pelletier, Université Lyon 2, 354 p.
- BECK U., 2001 [1986], *La société du risque*, Paris, Champs Essais.
- BERQUE A., 1994, « L'environnement », in A. Berque, *Dictionnaire de la civilisation japonaise*, Paris, Hazan, p. 171-172.
- BERQUE A., 2012, « Milieu, co-suscitation, désastres naturels et humains », *Ebisu*, n° 47, p. 41-48.
- DEBRAY R., 2011, *Du bon usage des catastrophes*, Paris, Gallimard.
- DOUGLAS M., WILDAVSKY A. B., 1982, *Risk and culture : An essay on the selection of technical and environmental dangers*, Berkeley, New York, University of California Press.
- DOUGLAS M., 1986, *Risk acceptability according to the social sciences*, London, Routledge & Kegan Paul.
- DUBUISSON-QUELLIER S., 2009, *La consommation engagée*, Paris, Science Po, les Presses.
- EGUCHI K. et al., 2008, « La reconstruction de la commune d'Ôtsuchi, Étude des souhaits des habitants », *Ebisu*, n° 47/printemps-été 2012, p. 175-187.
- FERRIER M., 2012, *Fukushima : récit d'un désastre*, Paris, Gallimard.
- GIDDENS A., 1991, *The consequence of modernity*, London, Polity Press.
- GIGON F., 1975, *Le 400^{ème} Chat ou les Pollués de Minamata*, Paris, Robert Laffont.
- HATANO T., 1998, *Economy of organic agriculture : Teikei networks*, Tokyo, Nihon Keizai Hyoronsha.
- HATANO T., 2006, « A consideration of teikei relationship between agricultural producers and consumers », *Journal of Organic Agriculture Research*, vol. 4.
- HLADIK M., 2012, « Enjeux de la reconstruction, recoudre le tissu urbain, renouer le lien social », *Ebisu*, n° 47/printemps-été 2012, p. 189-203.
- JOAA (Japan Organic Agriculture Association), « 'Teikei' system, the producer-consumer co-partnership and the Movement of the Japan Organic Agriculture Association », Contry Report for the First IFOAM Asian Conference, 19-22 August 1993, Hanno, Saitama, Japan. <http://www.joaa.net/english/teikei.htm#ch3-1>, consulté le 24 janvier 2014.
- JOBIN P., 2006, *Les maladies industrielles et le renouveau syndical au Japon*, Paris, EHESS.
- JOBIN P., 2012a, « Masazumi Harada, défenseur des victimes de Minamata est mort », *Le Monde*, 20 juin 2012.
- JONAS H., 1995 [1979], *Le principe responsabilité*, Paris, Champs Flammarion.
- JOURNET N., 2010, « Catastrophes et ordre du monde », *Terrains*, 2010/1, n° 54, p. 4-9.
- LAGADEC P., 2002, « La recherche confrontée à la question des crises. Pour des ruptures créatrices », in C. Gilbert, *Risques collectifs et situations de risques. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan.
- LAGADEC P., 1981, *La civilisation du risque. Catastrophes technologiques et responsabilité sociale*, Paris, Seuil.
- LAGANE J., 2011, « Du teikei à l'AMAP, un modèle acculturé », *Développement durable et territoires*, vol. 2, n° 2.
- LAGANE J., 2012, « Catastrophe environnementale au Japon, Apport des savoirs profanes et mouvements citoyens », *Ebisu*, n° 47/printemps-été 2012, p. 143-150.
- LUHMANN N., 1979 [1973], *Trust and power*, trad. par H. Davis et al., Chichester, John Wiley & Sons.
- MASUGATA T., 2008, *Yūki Nōgyō undō to Teikei no nettowaku* [Le réseau du teikei et le mouvement pour l'agriculture biologique], Tokyo, Shinyōsha.
- NAMIOKA S., 2012, « Politiques de dédommagement pour les agriculteurs de Fukushima ? Le cas de la Nōminren », *Ebisu*, n° 47/printemps-été 2012, p. 151-163.
- Réseau international Urgenci*, « Portrait », *Teikei*, n° 33, juillet 2011, Aubagne. <http://www.urgenci.net>
- ŌYAMA T., 2006, « Le consommateur japonais face aux produits biologiques : leçons d'un système de commercialisation diversifié », *Ebisu*, n° 35, p. 9-29.

PELLETIER P., 1995, « Japon, l'état de l'environnement », in P. Pons, J-F. Sabouret, *L'état du Japon*, Paris, La Découverte, p. 116-119.

PELLETIER P., 2008, *Atlas du Japon, Une société face à la post-modernité*, Paris, Autrement, 82 p.

PELLETIER P., 2011, « Le Japon quatre fois frappé », *EchoGéo* [En ligne], Sur le vif, mis en ligne le 31 mars 2011, consulté le 13 décembre 2013, URL : <http://echogeo.revues.org/12327>, DOI : 10.4000/echogeo.12327

RIBAULT T., 2012, « Perspectives, Protéger à Fukushima ? », *Ebisu*, n° 47/printemps-été 2012, p. 295-310.

SCOCCIMARRO R., 2012, « Séisme et tsunami du 11 mars 2011 : spatialisation de la catastrophe », *Ebisu*, n° 47/printemps-été 2012, p. 13-25.

WALTER F. (dir.), 2008, *Catastrophes. Une histoire culturelle. XVI^e au XXI^e siècle*, Paris, Seuil.

Notes

1 Nous utiliserons les expressions de « catastrophe du 11 mars 2011 » ou de « catastrophe du Tōhoku » (région du nord-est du Japon).

2 La formulation abrégée de *teikei* désigne cette forme d'agriculture de proximité qui se matérialise par l'établissement de partenariats solidaires entre producteurs ruraux ou périurbains et consommateurs urbains.

3 Ikki (*ikkō-ikki*) : tradition populaire de surrection, révolte paysanne.

4 Suite à l'accroissement de la demande de produits alimentaires d'agriculture biologique, de la diversification de leurs canaux de distribution et au développement de mouvements alimentaires locaux (*chisan chishō*) (Kimura, Nishiyama, 2008).

5 Voir les travaux de Jonas, 1979 ; Luhman, 1979 ; Lagadec, 1981 ; Douglas, 1986 ; Beck, 1986 ; Giddens 1991 ; Wynne, 1992.

6 Voir Berque 1994, 2012, Augendre, 2004, 2008 ; Pelletier, 2008, 2011.

7 Elle constitue un champ d'études reconnu sous l'appellation de *Minamata gaku*.

8 La tératogénicité se traduit par des malformations qui atteignent le fœtus.

9 Atteintes par la « maladie de Minamata » (*Minamata byō*).

10 Ces mouvements sont liés à la défense d'intérêts concrets locaux et vont proliférer face à l'aggravation des nuisances environnementales et sanitaires jusqu'à atteindre près de dix mille mouvements citoyens en 1975 (Berque, 1994, p. 172).

11 Dans les circuits de commercialisation alimentaire, on oppose la notion de cycle court (un seul intermédiaire commercial) à celle de cycle long (plus d'un intermédiaire).

12 La typologie du système *teikei* correspond à cinq déclinaisons principales, les deux premières étant les plus abondantes (Masugata, 2008) : partenariat entre consommateurs collectifs et producteur individuel (maraîcher), partenariat entre consommateurs collectifs et producteurs collectifs, collectif de consommateurs auto-producteur, partenariat entre consommateur individuel et producteur individuel, partenariat entre producteurs collectifs et consommateur individuel.

13 Même si certains principes de la charte des *teikei* ne considèrent pas ceux-ci comme une activité commerciale, l'ethnographie réalisée à Kumamoto montre qu'il s'agit bien d'un commerce et que l'activité de production des paysans au sein des *teikei* donne lieu à des rémunérations.

14 Propos recueillis le 12 mars 2012 à Aix-en-Provence, lors d'un entretien avec Ikegami Koichi, professeur de sociologie rurale, Université Kinki, Nara.

15 En japonais : « *kao to kao no mieru kankei* », c'est-à-dire, littéralement, une « relation où l'on peut voir le visage de l'autre » (Hatano, 2006, p. 19).

16 Ikegami Koichi, *Disaster, agriculture and resilience, from Niigata to 3.11*, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence, 12 mars 2012.

17 Le terme de *Nōminren* désigne une organisation rassemblant des fermes de petite et moyenne taille à l'échelle nationale. Celle-ci se distingue de la principale organisation agricole japonaise, proche du Parti libéral démocrate, la *Nōkyō* qui regroupe les plus gros producteurs. La *Nōminren*, proche du parti communiste, affiche son franc soutien à la vente directe, promeut la sauvegarde de la souveraineté alimentaire du Japon et celle de la sûreté des produits.

18 Ce témoignage est extrait de la rubrique « Portrait », *Teikei*, n° 33, Réseau international Urgenci, juillet 2011. De plus amples informations sont disponibles sur le site de ce réseau : <http://www.urgenci.net>

19 Il importe toutefois d'adopter ici des précautions oratoires et de ne pas abonder dans une glose essentialiste et culturaliste, comme celle qui a prévalu lors des heures et jours qui ont suivi la catastrophe du Tōhoku, et qui a conféré aux médias et notamment aux médias internationaux le rôle de gestionnaire de la crise.

20 Voir la page web du site du Réseau Urgenci : <http://www.urgenci.net/page.php?niveau=2&id=LA%20RENCONTRE%20GLOBALE%20DES%20ALIMENTATIONS%20LOCALES>, consultée le 14 décembre 2012.

21 Selon une enquête menée en 2003 par l'Association de Promotion de l'Industrie Agro-alimentaire au Japon (Ōyama, 2006, p. 23-24) sur la consommation de produits issus de l'agriculture biologique, seuls 13 % des consommateurs pratiquaient l'achat en groupe de style *teikei* alors que la majorité des consommateurs s'approvisionnait dans les supermarchés (40 %), dans les coopératives (29 %) et dans les épiceries et marchand de primeurs ordinaires (16 %). Enfin, 2 % des répondants reconnaissaient avoir encore recours aux systèmes de distribution spécialisés.

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean Lagane, « L'apport des partenariats solidaires entre producteurs agricoles et consommateurs en temps de crise », *Géographie et cultures* [En ligne], 86 | 2013, mis en ligne le 08 décembre 2014, consulté le 16 mai 2015. URL : <http://gc.revues.org/2913> ; DOI : 10.4000/gc.2913

Référence papier

Jean Lagane, « L'apport des partenariats solidaires entre producteurs agricoles et consommateurs en temps de crise », *Géographie et cultures*, 86 | 2013, 101-117.

À propos de l'auteur

Jean Lagane

Laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES)
Université d'Aix-Marseille
jean.lagane@univ-amu.fr

Résumés

La contribution traite de manière critique l'appréhension de la gestion des risques et des catastrophes et questionne l'apport de modes organisationnels locaux au Japon, les *teikei*, partenariats solidaires entre producteurs agricoles et groupes de consommateurs. Ceux-ci résultent de la convergence de deux phénomènes de société : la prégnance d'une logique sociale d'idéologie du progrès liée au contexte économique de la Haute Croissance (1955-1973) et la recrudescence de nuisances industrielles comme la maladie de Minamata. Suite à une analyse ethnographique dans un *teikei* à Kumamoto en 2010, il s'agit d'interroger comment les *teikei* peuvent émerger en tant que pratiques potentielles d'entraide et de résilience en période de catastrophe.

The answer of trust-based partnerships between farmers and consumers in time of crisis

This contribution deals with human and social sciences confronted with environmental disasters and questions the social response in time of crisis provided by Japanese Community Supported Agriculture (CSA), known as *teikei*. The paper analyses how these forms of local knowledge, which started at the end of the High Growth period (1955-1973), denounced environmental pollution (Minamata) and heavy agricultural mechanisation. Ethnographical fieldwork, conducted in a Kumamoto-located *teikei* in 2010, shows how these solidarity partnerships may promote mutual understanding and community resilience in time of disaster.

Indexation

Mots-clés : teikei, agriculture civique, catastrophe, résilience

Keywords : teikei, Community Supported Agriculture (CSA), disaster, Japan, resilience

Géographie : Japon